



Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

*« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »*

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

## CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées :

### Pour l'entreprise

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local pour la session de formation
- Fournir un véhicule pour la portion pratique

### Pour le participant

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)
- Détenir un permis de conduire valide

## CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs de véhicules lourds, les superviseurs, les contremaîtres et les membres d'un comité de santé et de sécurité.

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre le participant capable de mettre en application les principes de la ronde de sécurité.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de la session de formation, le participant sera en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- De mentionner le pourquoi ? le qui ? et le quand ? faire la ronde de sécurité
- D'identifier les éléments mécaniques à vérifier
- De déterminer si l'élément mécanique vérifié est en bon état de fonctionnement ou présente une défectuosité majeure, mineure ou une infraction au *Code de la sécurité routière*
- De décider des actions à prendre selon la situation (remplir un rapport, utiliser ou non le véhicule)
- D'identifier les principaux risques à la santé et à la sécurité encourus lors de la ronde de sécurité et proposer des moyens de prévention.

## CONTENU DU COURS

- Le volet administratif (Qui ? Quand ? Etc.)
- Les éléments à inspecter
- Un accent particulier sur les défectuosités mineures et majeures
- Le rapport de ronde
- Comprendre les systèmes de freinage
- Prévention des accidents du travail
- Exercice pratique
- Évaluation

## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

C'est à l'aide de photos, illustrations et scénarios de mise en situation qui reproduisent la réalité de l'état mécanique d'un véhicule lourd que le participant pourra acquérir ses connaissances et améliorer sa compétence. De plus, afin de s'assurer de la pleine participation et d'utiliser au maximum les forces de chacun, chaque activité d'apprentissage est réalisée en équipe de 3 ou 4 personnes. Un exercice pratique avec un véhicule lourd est recommandé à l'entreprise pour une application concrète de la ronde de sécurité.

## MATÉRIEL REMIS À L'ENTREPRISE

- Guide : L'éclatement et l'explosion des pneus de véhicules lourds
- La nouvelle ronde de sécurité : un poids lourd dans la prévention des accidents routiers

## MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Guide sur la ronde de sécurité
- Exercices
- Examen
- Liste des défauts – Liste 1
- Fiche attelage-dételage
- Fiche vérification du système de freinage pneumatique
- Tableaux des nouvelles défauts majeures-mineures
- Rapport de ronde
- Vérification du système de freinage – Règlementation BRAEM

## ÉVALUATION

Évaluation des connaissances à l'aide d'exercices écrits tout au long de la formation et d'un examen formatif à la fin de la formation.

## DURÉE

4 heures de contenu théorique et pratique

## ATTESTATION

Après la formation, chaque participant recevra une attestation indiquant la formation qu'il a suivie ainsi que la durée, et ce en deux formats : 8,5" x 11" et 3" x 2". Ces attestations seront expédiées à l'employeur.

*\* Annexes aux pages suivantes*

# ANNEXE 1

## ENGAGEMENT POUR L'ENTREPRISE

### FORMATION THÉORIQUE (en salle)

L'employeur s'engage à fournir :

- L'assistance d'un gestionnaire à la session de formation,
- Un local approprié pour la session de formation.

### FORMATION PRATIQUE

L'employeur s'engage à fournir :

- Au minimum un véhicule lourd
- Un espace sécuritaire pour les participants et le formateur
- Des copies de rapports de vérification de l'entreprise
- Un mécanicien ou un préposé à l'entretien sur place

---

Signature de l'employeur

---

Date

## ANNEXE 2

### EXERCICE PRATIQUE

À votre demande, nous pouvons vous offrir 3 différents types d'exercices pratiques. Ces exercices sont réalisés à l'intérieur du cours de 4 heures ou selon d'autres modalités prévues avec le formateur.

1. Véhicule comportant des défauts mis en place par un mécanicien ou un préposé à l'entretien :

Cet exercice pratique requiert une préparation et une organisation plus élaborée. Il s'agit de convenir avec l'entreprise de sélectionner des véhicules et d'y inclure des défauts préétablis ensemble. Le but de cet exercice est de vérifier si les conducteurs(trices) arriveront à repérer les défauts et quelle sera leur réaction face à cette situation (inscription au rapport, signalement au transporteur et prise de décision pour la mise en circulation du véhicule).

2. Test du frein de service d'un système de freinage pneumatique ou hydraulique :

Il s'agit de demander aux participants groupés en équipes de 3 ou 4 participants, de procéder à la vérification des freins pneumatiques ou hydrauliques et de compléter la grille conçue à cette fin (remise aux participants lors de l'exercice).

Les équipes devront faire au moins 2 véhicules chacune. Une fois la vérification terminée, nous comparons les résultats des différentes équipes. S'il y a des différences notables entre les résultats, nous invitons les équipes à refaire le test.

### 3. Vérification complète :

Il s'agit de demander à chaque équipe, composée de 3 à 4 participants, de procéder à la ronde de sécurité sur 1 ou 2 véhicules. Un participant de l'équipe remplit un rapport de vérification pour chaque véhicule vérifié. Il inscrira toutes les informations requises (date, véhicule, nom, défauts ou mention du bon état, signature).

Une fois que toutes les équipes auront vérifié les véhicules, les participants qui ont rempli le rapport donneront les résultats. Si les observations des participants diffèrent d'une équipe à l'autre, il y aura à nouveau une vérification des véhicules avec tout le groupe afin de valider ce qui a été noté.

Spécifier le type de frein du véhicule :

Pneumatique

Hydraulique

Spécifier le type de servofrein :

Dépression

Hydraulique



VIA PRÉVENTION